

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 46

Séance du lundi 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 29 septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	03
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, MANENTI Grégory, PANTALACCI BANCE Antoinette, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MERMET Jacques (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Membres absents : BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 19 septembre 2025

Date d'exécution : 30 septembre 2025

Date d'affichage : 30 septembre 2025

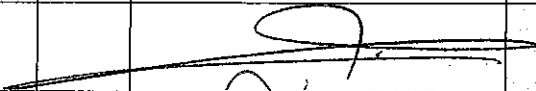
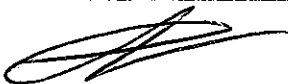
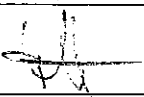
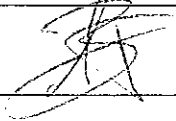
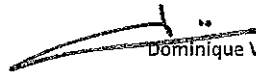
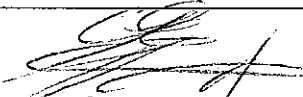
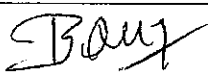
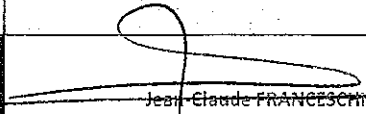
OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 31 juillet 2025

Le président soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 31 juillet 2025 au cours de laquelle ont été examinées les questions ci-après :

- N° 2025 – 43 - Approbation du procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025
- N° 2025 – 44 - Transfert d'un lot de la parcelle B. 461 dans le domaine public communal et délivrance d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) au profit du SYVADEC,
- N° 2025 – 45 - Démantèlement des installations de valorisation énergétique des biogaz issus de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de TALLONE
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
- Questions diverses

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 31 juillet 2025 qui est signé par le maire et la secrétaire de séance.

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean-Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à Célia RICCIARDI	X				 Célia SAEZ RICCIARDI
GIULY Martin 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ Celia 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Marie-Laure Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS Maria-Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY Sarah Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA Marie-Ange Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI Jean-François Conseiller municipal Pouvoir à					
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE Antoinette Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

